



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | INFORMATION RÉGLEMENTÉE



DECLARATION EN MATIERE DE TRANSPARENCE

Le 30 août 2013, SIPEF NV a reçu une déclaration en matière de transparence conformément à la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Les informations pertinentes de cette déclaration sont les suivantes:

1. Raison de déclaration:

Le 26 mars 2013, Cabra NV a acquis, dans le groupe Baron Bracht, 253 284 actions ayant droit de vote dans la SIPEF. Le nombre total d'actions ayant droit de vote dans la SIPEF, s'élève à 652 379 (7,29%).

Il en résulte que la limite de déclaration de 5% a été dépassée par Cabra NV. Dans le même groupe Baron Bracht, l'intérêt du Baron Bracht a été réduit à zéro (contre 265 966 actions mentionnées dans la déclaration précédente) ; à la date de la notification, Gedei NV est en possession de 493 117 (5,51%) actions ayant droit de vote (contre 480 435 actions mentionnées dans la déclaration précédente).

Le total de la participation du groupe Baron Bracht dans la SIPEF n'a pas été changé vis-à-vis de la déclaration précédente et s'élève à 1 145 496 actions ayant droit de vote, c.à.d. 12,80%, au 30 août 2013.

A la date de la déclaration, Ackermans & van Haaren, contrôlé par STAK 'Het Torentje', est en possession de 2 395 312 (29,76%) actions ayant droit de vote de la SIPEF (contre 2 389 312 actions dans la déclaration précédente).

2. Personnes tenues à notification (chaîne de contrôle en annexe):

Cabra NV

Gedei NV

Ackermans & van Haaren NV

Baron Bracht

Priscilla Bracht

Theodora Bracht

Victoria Bracht

Stichting Administratiekantoor "Het Torentje"

3. Dénominateur: nombre d'actions

8 951 740

4. Numérateur: nombre de droits de vote total des personnes tenues à la notification

Ackermans & van Haaren NV	2 395 312	26,758%
Cabra NV	652 379	7,288%
Gedei NV	493 117	5,508%
Baron Bracht	0	0,000%
Total Baron Bracht et enfants	1 145 496	12,796%
Total des votes agissant de concert	3 540 808	39,554%

Ackermans & van Haaren NV et le groupe ‘Baron Bracht et enfants’ agissent de concert en vertu d’un accord concernant l’exercice de leurs droits de vote, en vue de mener une politique commune durable.

La présente information est publiée sur le site web www.sipef.com (rubrique “investor relations”)

Schoten, le 10 septembre 2013.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

* F. Van Hoydonck, Administrateur délégué (mobile: +32/478.92.92.82)

* J. Nelis, Chief Financial Officer

Tél.: +32/3.641.97.00

Fax : +32/3.646.57.05

finance@sipef.com

www.sipef.com (rubrique “investor relations”)



SIPEF est une société agro-industrielle cotée sur NYSE Euronext Bruxelles. La société détient essentiellement des participations majoritaires dans des entreprises tropicales qu’elle gère et exploite. Le groupe est diversifié géographiquement et produit plusieurs matières premières de base, principalement de l’huile de palme. Les investissements sont généralement à long terme dans des pays en voie de développement.

ANNEXE À LA DÉCLARATION EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE

1. Chaîne de contrôle sur Ackermans & van Haaren NV

- I. Ackermans & van Haaren SA est contrôlée directement par Scaldis Invest SA, une société de droit belge.
- II. Scaldis Invest SA est contrôlée directement par Belfimas SA, une société de droit belge.
- III. Belfimas SA est contrôlée directement par Celfloor S.A., une société de droit luxembourgeois.
- IV. Celfloor S.A. est contrôlée directement par Apodia International Holding BV, une société de droit néerlandais.
- V. Apodia International Holding BV est contrôlée par Palamount SA, une société de droit des Antilles Néerlandais.
- VI. Palamount SA est contrôlée directement par Stichting administratiekantoor «Het Torentje», une société de droit néerlandais.
- VII. Stichting administratiekantoor «Het Torentje» est l'actionnaire de contrôle ultime.

Conformément à l'article 11, §1 de la loi du 2 mai 2007, Stichting administratiekantoor «Het Torentje» agit en son nom et pour compte des sociétés mentionnées sous (II) et (VI).

2. Chaîne de contrôle sur Cabra NV et Gedei NV

Baron Bracht, Priscilla Bracht, Theodora Bracht et Victoria Bracht exercent un contrôle conjoint sur Cabra NV et Gedei NV.